

**CONVENTION CADRE
ASSISTANCE ET CONSEIL EN ORGANISATION,
RESSOURCES HUMAINES ET STATUTAIRES**

TARIFS

*(Délibérations du Conseil d'administration
des 24 mars 2016, 20 octobre 2016, 29 juillet 2021 et 4 juillet 2024)*

Action	Tarif	
	Collectivité affiliée	Collectivité non affiliée
Conseil en organisation Etablissement de l'état des lieux Réalisation d'un diagnostic et repérage des dysfonctionnements Proposition d'une organisation cohérente et efficace Mutualisation des services, fusion	450 €/jour	600 €/jour
Accompagnement d'une démarche GPEC Etudes statistiques RH Elaboration des outils RH : fiches de poste/organigramme Ateliers compétence Bilans professionnels individuels Bilans professionnels collectifs	450 €/jour 50€/heure sur devis	600 €/jour 55€/heure sur devis
Aide à la réalisation de documents RH Plan de formation Règlement intérieur Règlement des congés, ARTT Compte épargne temps Accompagnement Régime indemnitaire Autres	450 €/jour	600 €/jour
Test de personnalité / Outil « Talents » TLP individuel (restitution comprise) TLP équipe par personne (restitution collective comprise)	240 € Tarif sur devis	300 € Tarif sur devis
Etudes juridiques statutaires	450 €/jour	600 €/jour
Aide au recrutement Accompagnement sans évaluation comportementale Cat.B Accompagnement sans évaluation comportementale Cat.A Accompagnement avec analyse de profils, tests de personnalité	800 € 1 000 € 1 500 €	1 300 € 1 500 € 2 000 €
Etablissement de la paye (à l'année)	8 €/bulletin de paie	

Action	Tarif	
	Collectivité affiliée	Collectivité non affiliée
Accompagnement ponctuel à l'élaboration de la paye/Expertise paye		
Collectivités de moins de 50 agents	Adhésion de 250€ et 150 €/jour	
Collectivités de plus de 50 agents	Adhésion de 500€ et 190€/jour	
Estimation ou calcul allocation chômage	150 €/étude	190 €/étude

Pour les collectivités non affiliées, il est également possible de bénéficier d'une assistance statutaire comprenant les prestations suivantes :

- envoi de circulaires, notes, modèles d'actes, Actus Statuts
- réponses écrites ou téléphoniques aux demandes de renseignements
- participation aux ateliers animés par le CDG (carrières, retraite, journées d'actualités...).

L'adhésion forfaitaire annuelle est fixée à 850 €.